

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 FEVRIER 2017

Enquête publique concernant le renouvellement et l'extension de l'autorisation d'exploiter une carrière de basalte sur la commune de Salignac sur Loire. Avis du conseil municipal

Le Conseil Municipal a pris connaissance du dossier et de toutes les implications de l'exploitation de cette carrière. Le C M donnera son avis et son vote lors de la prochaine réunion du 7 mars 2017.

Commission Communale des Impôts. Elle aura lieu le mardi 7 mars à 19 h.

Décisions du Maire

Le Maire n'a pas exercé son droit de préemption lors de la vente de la parcelle AK 144 le Choumadou au n°1 du chemin de l'Azeuil.

Emploi au Secrétariat Mairie

Un poste est déclaré vacant sur le Centre de Gestion.

Un recrutement aura lieu au niveau de rédacteur cadre B ou attaché cadre A, ou sous contrat de droit public.

Jumelage avec la commune de Cussac (Haute Vienne) 1 300 habitants

Dans le cadre de Cussac-Loisirs une démarche de jumelage a été engagée auprès d'une commune de Haute-Vienne.

Il a été proposé, lors d'une réunion de Cussac-Loisirs, un déplacement d'une dizaine de volontaires dans cette commune de Cussac lors du WE de Pâques.

Nouvelle association

Les joueurs de tarot vont créer une association qui se réunira tous les vendredis soir dans la petite salle de la Salle Polyvalente. Les passionnés peuvent encore contacter Emmanuel Roche.

Avance de trésorerie au SIVU

Le SIVU de Salignac (communes de Bains, Le Brignon, Cussac, St Christophe et Salignac) gérait jusqu'à maintenant la micro crèche intercommunale et l'accueil de loisirs cantonal.

A la suite des nouvelles compétences de la Communauté d'Agglomération qui a repris la gestion des crèches sur tout son territoire et qui a entamé les consultations pour la reprise éventuelle des accueils de loisirs du territoire, le SIVU va devoir se restructurer.

Dans cette perspective, les communes remplaceront cette année la subvention de 4 € par habitant par une avance de trésorerie. Une délibération du C M est prise en ce sens.

Economies d'énergie : Appel à projets

La Communauté d'Agglomération a été retenue, lors d'une consultation nationale, avec un budget de 580 000€, pour financer l'amélioration de la performance énergétique des communes.

L'Agglo s'engage à financer 50% des travaux sur une dizaine de projets.

La commune est donc en train de préparer des dossiers concernant l'isolation du toit du bâtiment école-mairie, le remplacement des fenêtres et de la chaudière.

Réforme de la fiscalité de la nouvelle agglomération

G Assezat fait au conseil le compte-rendu de cette réunion sur la fiscalité qui ne changera rien pour les habitants.

Divers

Le Conseil Municipal rappelle à tous la nécessité d'une plus grande rigueur lors du dépôt des déchets ménagers dans les conteneurs prévus à cet effet et, en particulier lors du dépôt des objets en verre, autrement dit il y a tout et n'importe quoi autour des conteneurs !

Le C M fait ainsi appel à la conscience citoyenne de tous.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu en Mairie, à 20 h 15, le mardi 7 mars 2017